

COMMERCE NET CANADA FAIT LA PROMOTION DU COMMERCE SUR LE RÉSEAU INTERNET

Les sociétés canadiennes souhaitant participer à la principale tribune de discussion des questions liées au commerce sur le réseau Internet peuvent maintenant avoir accès à CommerceNet Canada, réseau conçu pour contribuer à la création d'un marché électronique ouvert.

En quoi consiste CommerceNet
CommerceNet Canada est un consortium d'entreprises et d'organisations canadiennes dont l'objectif est de faciliter l'utilisation d'une infrastructure de commerce électronique basée sur le réseau Internet afin de favoriser des interactions efficaces entre les clients, les fournisseurs et les partenaires au développement, d'une part, et, d'autre part, de réduire les coûts des opérations commerciales.

Affiliée au réseau CommerceNet de Californie, l'organisation canadienne a été créée en novembre dernier, un mois après que CommerceNet Japon est devenu la première filiale du consortium américain.

Bien que bon nombre de transactions et de services se fassent déjà par voie électronique — comme parcourir des catalogues, lancer des appels d'offre et placer des commandes, faire rapport sur l'état du crédit et effectuer des transactions financières — ces transactions et ces services requièrent des lignes spéciales ou des arrangements préalables.

Le recours à une infrastructure basée sur le réseau Internet — comme CommerceNet Canada — réduit le coût et le temps nécessaires pour participer au commerce électronique et pour en faciliter l'accès aux petites et aux grandes entreprises.

Les objectifs de CommerceNet Canada

Les objectifs particuliers de CommerceNet Canada sont les suivants : promouvoir le commerce international en établissant des

normes internationales pour le commerce électronique basé sur le réseau Internet; encourager la compréhension des questions propres aux différents pays parmi tous les membres et tous les affiliés de CommerceNet afin d'améliorer le règlement des questions commerciales mondiales; promouvoir la participation d'un grand nombre d'entreprises, qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, aux activités du consortium.

Comme ses homologues aux États-Unis et au Japon, CommerceNet Canada établira également des groupes de travail axés sur le règlement de questions précises et sur l'essai de technologies et d'applications servant à faire des transactions commerciales par voie électronique.

Voici quelques-uns des projets pilotes et des projets de groupes de travail potentiels dont il a été question :

- échange de données électroniques sur le réseau Internet,
- services virtuels des Postes,
- essais de paiements sécurisés dans le cadre du système bancaire canadien,
- tourisme, publications de livres, applications pour la vente au détail,
- recours à des transactions sûres à l'échelle internationale afin de promouvoir le potentiel d'exportation.

Les origines de CommerceNet

Le consortium CommerceNet a été créé il y a un an en tant que société sans but lucratif, grâce à un accord de coopération de 6 millions de dollars, sur trois ans, avec le projet

gouvernemental américain de réinvestissements dans la technologie (Technology Reinvestment Project). Il compte déjà plus de 140 sociétés et organisations membres aux États-Unis seulement.

Pour ce qui concerne CommerceNet Canada, 17 organisations en sont devenues membres et lui ont accordé leur plein appui financier depuis sa création — sous la direction de CYBERManagement Inc. — il y a à peine plus de deux mois. Ces organisations comprennent la Banque de Montréal, la Banque canadienne impériale de commerce, Industrie Canada, la Société canadienne des postes, Ernst & Young et IBM Canada Ltée. Le ministère ontarien du Développement économique, du Commerce et du Tourisme a également été un intervenant actif.

Adhésion

CommerceNet Canada, société sans but lucratif, est ouverte aux organisations canadiennes publiques et privées. Il offre la possibilité d'adhérer à deux niveaux, en tant que membre promoteur et en tant que membre associé, selon l'intérêt que manifeste l'organisation et son engagement financier.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur CommerceNet Canada et sur la façon d'y adhérer, veuillez communiquer avec M. Walid Mougayar, président, CYBERManagement Inc., Toronto, tél. : (416) 929-1011; fax : (416) 929-1552; courrier électronique : walid@cybermanagement.com. Site Web : www.commerce.net.

CANADEXPORT

Le point sur
l'Irlande du Nord et les comtés frontaliers
de la République d'Irlande

Processus de paix

Meilleures perspectives commerciales en Irlande du Nord et dans les comtés frontaliers de la République d'Irlande

« L'émergence de la paix en Irlande du Nord, conjuguée à une forte croissance économique, autant dans cette région qu'en Irlande, et à leur appartenance à l'Union européenne (UE), offre aux entreprises canadiennes des débouchés commerciaux et des possibilités d'investissement intéressants en Irlande du Nord et dans les six comtés frontaliers de la République d'Irlande. » Roy MacLaren, ministre du Commerce international, responsable du Groupe directeur Canada-Irlande du Nord.

Sous l'impulsion du secteur privé, le Groupe directeur cherche à promouvoir la croissance économique dans la région en intensifiant les relations avec le Canada au plan du commerce et de l'investissement, dans le but de soutenir le processus de paix.

« Je pense qu'en sensibilisant les sociétés canadiennes aux occasions d'affaires qui voient le jour en Irlande du Nord et dans les 6 comtés frontaliers de la République d'Irlande, le Groupe directeur

Séminaires sur le commerce et l'investissement

Le Groupe directeur prévoit organiser un certain nombre d'activités promotionnelles, notamment des séminaires sur les possibilités dans le commerce et l'investissement en Irlande du Nord et dans les comtés frontaliers, qui se tiendront la semaine du 6 mai 1996 à Toronto et à Montréal. Pour de plus amples renseignements sur les séminaires, communiquer avec la Direction de l'Europe du Nord, MAECI. Fax : (613) 995-6319.

hauts dirigeants canadiens du secteur privé, le haut-commissaire britannique, l'ambassadeur d'Irlande et le sous-ministre adjoint (Europe) du MAECI.

Deux éminents Canadiens président le Groupe directeur Canada-Irlande du Nord et comtés frontaliers : Thomas Savage et Rowland Fleming. Le premier, ancien président du Conseil et président de ITT Canada, est né à Belfast; il occupe le poste de président de l'Ireland Fund of Canada. Le second, originaire de Dublin, est président de la Bourse de Toronto.

Le Groupe directeur compte parmi ses membres onze hauts dirigeants canadiens du secteur privé, le haut-commissaire britannique, l'ambassadeur d'Irlande et le sous-ministre adjoint (Europe) du MAECI.

L'Irlande du Nord et les comtés frontaliers d'Irlande : portes d'entrée vers l'UE

En raison de perspectives prometteuses de paix durable, d'une forte croissance économique et de la construction de nouvelles infrastructures dans la région, de plus en plus d'entreprises installent leurs usines de fabrication en Irlande du Nord et dans les comtés frontaliers afin de répondre aux besoins de leurs clients européens. Outre les incitatifs fiscaux et financiers avantageux qu'offrent les gouvernements britannique (pour l'Irlande du Nord) et irlandais, cette région offre un accès direct, en franchise, aux marchés européens par le biais de ses ports et de ses aéroports de calibre mondial. Si l'on ajoute à cela la main-d'œuvre de l'île, à la fois instruite et soucieuse de la qualité, les coûts concurrentiels de cette main-d'œuvre et la proximité et le

soutien de certaines des meilleures universités européennes, on comprend pourquoi un nombre sans cesse croissant de sociétés canadiennes considèrent cette région comme porte d'entrée vers l'Union européenne.

De plus, l'augmentation des investissements dans le secteur de la fabrication de cette région se traduit, pour les exportateurs canadiens, par de nouveaux débouchés et de nouvelles possibilités de coopération commerciale sous forme d'accords de coentreprise et de transfert de technologie.

Science et technologie

En s'associant à une entreprise de l'Irlande du Nord ou de la République d'Irlande, les sociétés canadiennes peuvent profiter du nouvel Accord de coopération scientifique et technologique entre le Canada et l'Union européenne.

En vertu de cet accord, les entreprises, les universités et les centres de recherche canadiens peuvent avoir accès aux fonds publics de l'UE en matière de R-D si elles s'associent à des partenaires européens dans le cadre de projets de recherche et de développement technologique.

DANS CE NUMÉRO

LES TRUCS DU MÉTIER.....	II
L'IRLANDE DU NORD-APERÇU.....	III
L'IRLANDE DU NORD-SECTEURS.....	IV
L'IRLANDE-APERÇU.....	V
L'IRLANDE-SECTEURS.....	VI
RENSEIGNEMENTS.....	VIII